

Transformations et rénovations locales : État 4B : première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **117 (2010)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IX Transformations et rénovations locales

État 4B: première moitié du III^e siècle ap. J.-C.

La plupart des transformations et réfections d'usage qui ont, selon toute logique, dû jalonner l'existence du complexe palatial au cours du III^e siècle ap. J.-C. nous échappent en raison de l'état de conservation souvent médiocre des vestiges dont l'élévation fait le plus souvent défaut.

Les traces de reprises de maçonneries ou de sols observées occasionnellement çà et là suggèrent des modifications d'une certaine importance apportées à l'agencement intérieur, dont il est difficile de mesurer l'ampleur. Elles ne semblent cependant pas traduire la mise en place d'un nouveau programme architectural d'envergure.

L'édifice résidentiel occidental

Réaménagement du portique oriental du péristyle D

Dans le secteur résidentiel de la zone ouest, les principales transformations semblent avoir porté sur les portiques du péristyle D, du moins sa branche orientale (fig. 210: L32). Son mur de stylobate (M61) a fait l'objet d'une reprise qui a ramené la largeur de la galerie à 3,75 m. Le léger rétrécissement de ce portique (env. 15 cm) ne semble pas avoir eu d'incidence sur le rythme de sa colonnade. Une observation ponctuelle laisse supposer que la partie sommitale du nouveau mur de



Fig. 209

Avenches, Derrière la Tour. État 4B.
Aile orientale G. Dalles de grès du
caniveau du portique L32 (St 28').

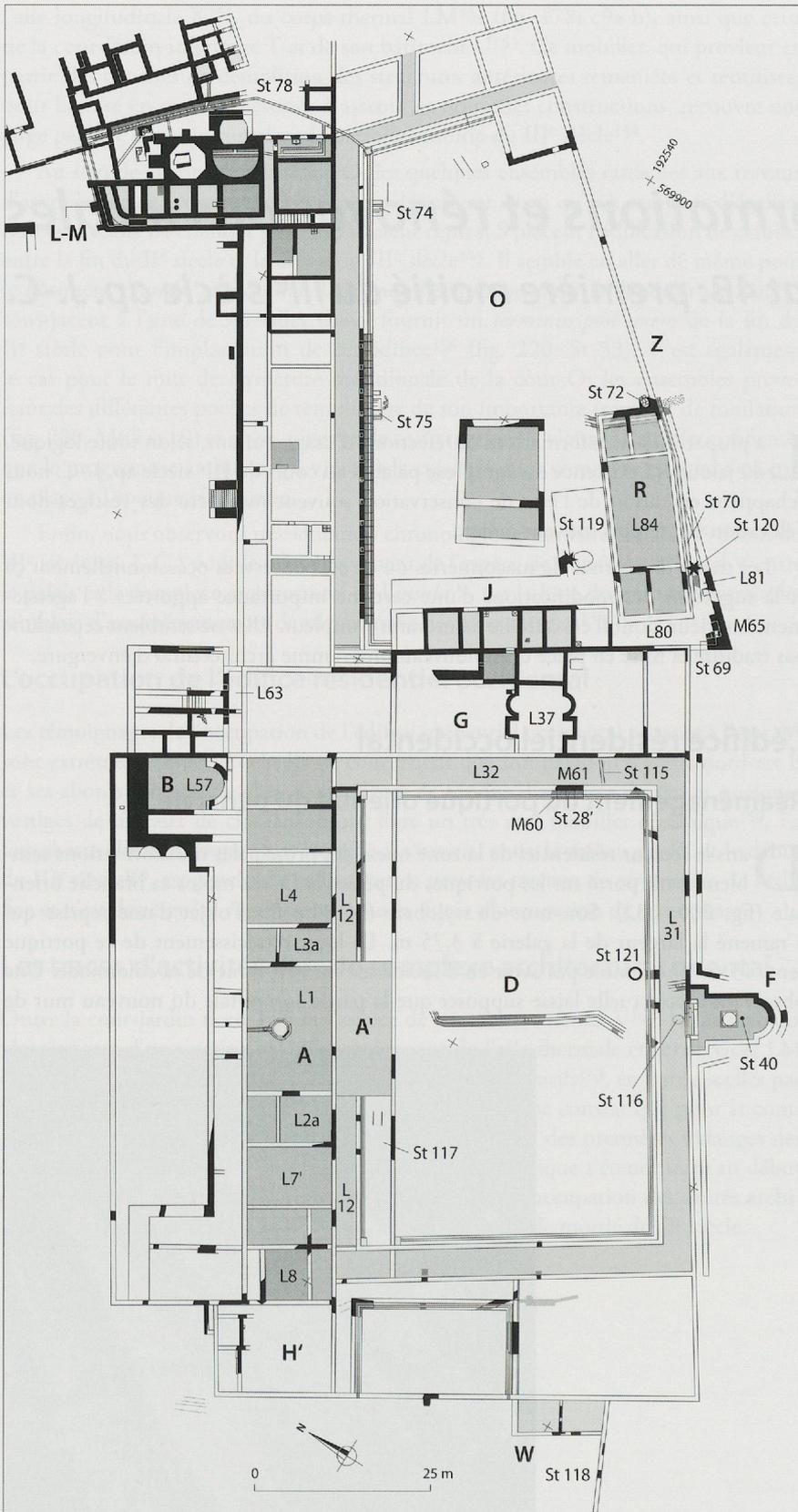


Fig. 210

Avenches, Derrière la Tour. États 4B et 5. Plan schématique des vestiges et situation des locaux et des structures mentionnés dans le texte. Pour le secteur de l'aile thermique L-M, se référer à la fig. 211.

stylobate, large de 0,80 m, servait d'assise à des dalles de grès plus étroites, à l'image du seul élément partiellement mis au jour, d'une largeur de 0,50 m.

Ces modifications ont également touché le caniveau de cette branche, du moins à hauteur du pavillon à exèdres (L37) de l'aile orientale G: à cet endroit, quatre de ses dalles en grès coquillier¹ (St 28') ont été disposées au sommet d'une épaisse couche (30-40 cm) constituée de matériaux issus de la réfection du stylobate et de la coulisse de l'état 4A, et qui est venue se superposer au premier soubassement ma-

¹ Une seule de ces dalles a été prélevée et enregistrée sous le n° d'inv. 95/9902-1. Cf. vol. 2, p. 25, n° 57.

conné M60. Ces éléments de caniveau carrés, de 1,20 m de côté pour une épaisseur moyenne de 30 cm, présentaient une large rigole excentrée signalant un débordement de toiture d'une soixantaine de centimètres (fig. 209). Il est fort probable qu'il s'agisse des éléments appartenant au caniveau de l'état 4A, réutilisés tels quels pour la circonstance.

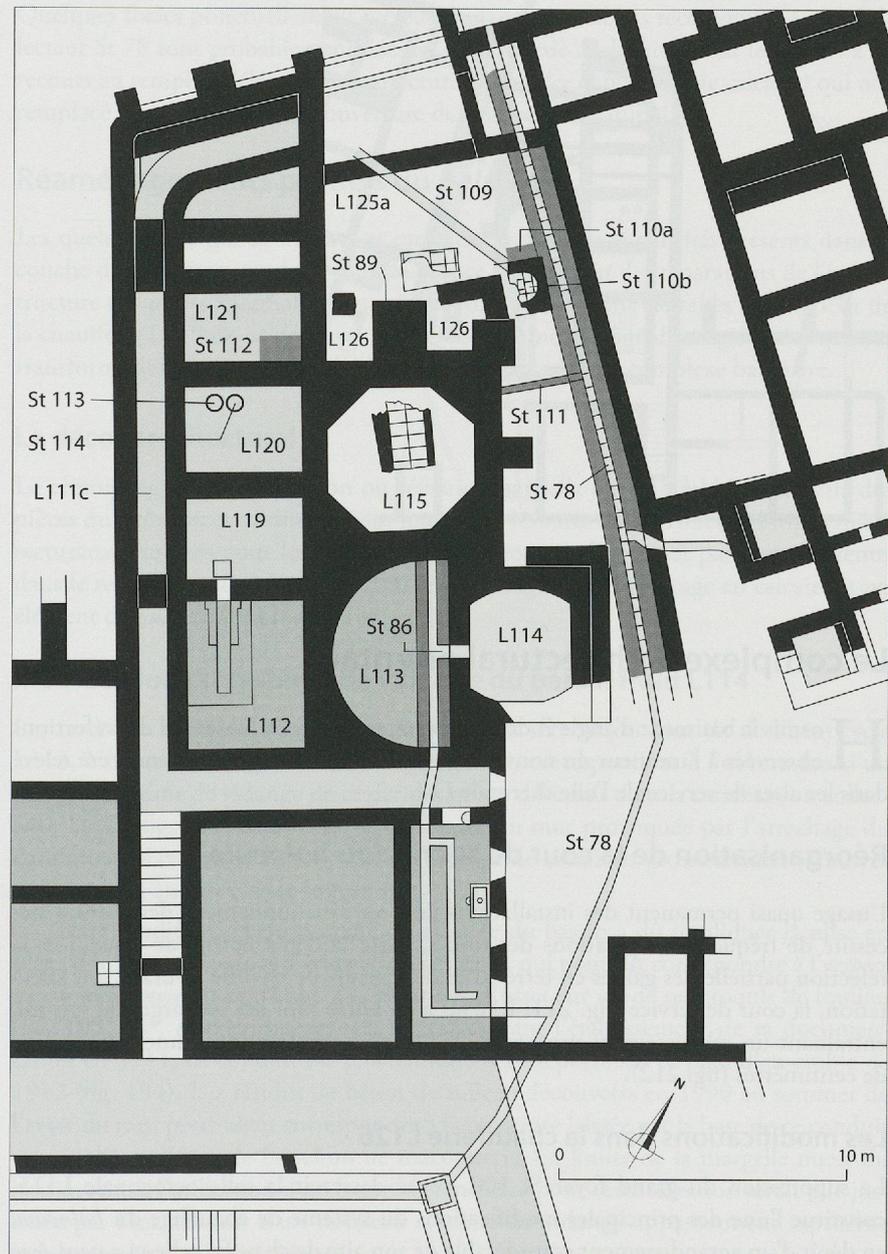
Nous ignorons si ces transformations se sont étendues aux autres branches du portique et si elles ont provoqué un rehaussement des niveaux de circulation du péristyle, à l'image de celui ponctuellement relevé sous le portique nord L12².

Réfections à l'intérieur du corps principal A

Si l'on fait exception des recharges de sols de certaines pièces (L3a-4), dont l'attribution à l'état 4A plutôt qu'à une phase de réfection ultérieure ne peut être exclue, la seule marque de transformation tangible que l'on peut proposer à l'état 4B pour le corps principal est la suppression constatée du *prae-furnium* nord du local de chauffe qui desservait la grande salle occupant l'angle ouest du corps principal (L8). Celle-ci a vraisemblablement alors été alimentée par une nouvelle chaufferie installée dans l'annexe thermique H' attenante, dans un secteur non exploré.

Fig. 211

Avenches, Derrière la Tour.
États 4B, 4C et 5. Aile thermique L-M.
Plan schématique des vestiges et
situation des locaux et des structures
mentionnés dans le texte.



2 Nous proposons toutefois de mettre en relation le rehaussement du sol de ce portique avec le programme de transformations qui a affecté cette partie de l'édifice à l'état 4A, avec notamment la création de l'avant-corps A'. Cf. *supra*, p. 168-169.

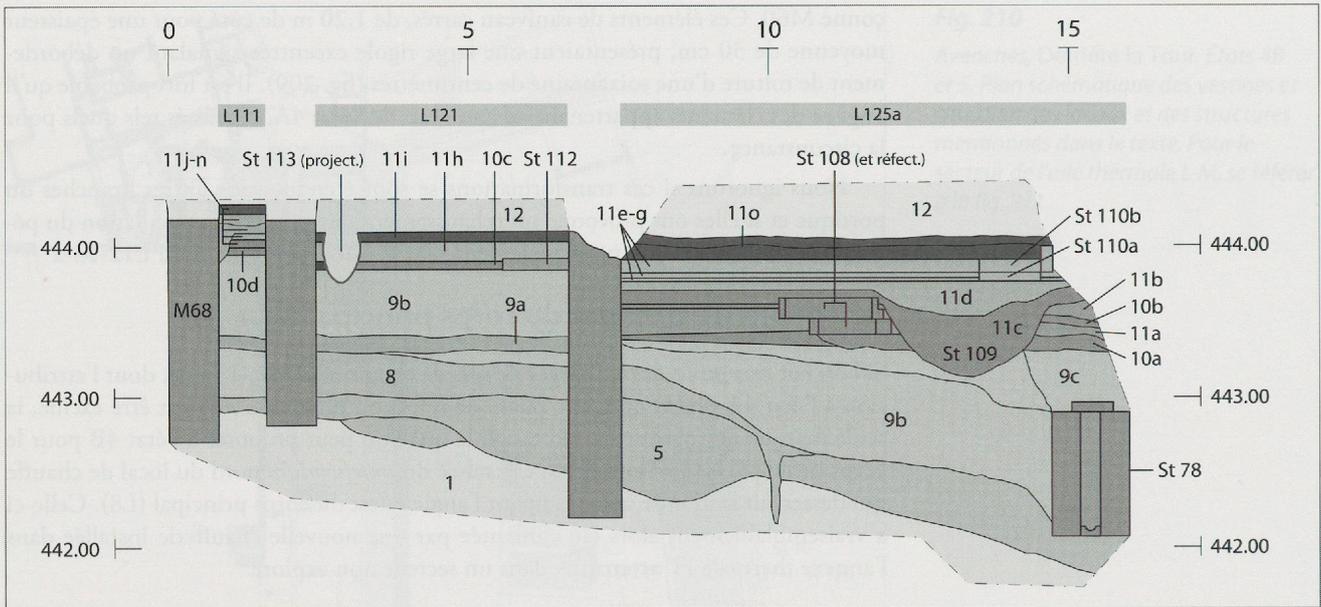


Fig. 212

Avenches, Derrière la Tour. Coupe schématique dans l'aile thermique L-M et plan de situation.

- 1 Terrain naturel
- 5 État 2. Occupation / démolition
- 8 État 3. Occupation / démolition
- 9a État 4(A). Construction (niveaux de chantier)
- 9b État 4(A). Construction (remblais)
- 10a État 4(A). Sol de L125a
- 10b État 4(A). Recharge sol dans L125a
- 10c État 4(A). Sol de L121
- 10d État 4(A). Sol de L111
- 11 Démolition générale supérieure
- 11a-b État 4(A). Occupation dans L125a
- 11c État 4(A). Utilis. du chenal St 109
- 11d-g État 4(B). Occup. tardive dans L125a
- 11h État 4(A-C). Occup. dans L121
- 11i État 5. Sol tardif dans L121
- 11j-m État 4(A-C). Occup. / sols tardifs dans L111
- 11n État 5. Occupation tardive dans L111
- 11o État 5. Occup. tardive dans L125a
- 12 Niveaux post-romains remaniés

Le complexe architectural oriental

hormis le bâtiment d'angle R de la cour trapézoïdale O, l'essentiel des réfections observées à l'intérieur du nouveau groupe de bâtiments de la zone a été relevé dans les aires de service de l'aile thermique LM.

Réorganisation de la cour de service du *balneum*

L'usage quasi permanent des installations liées au fonctionnement des bains a nécessité de fréquentes réparations des foyers, voire le déplacement de ceux-ci et la réfection partielle des gaines en terre cuite des canaux de chauffe. Durant son affectation, la cour de service (fig. 211: L125a) a en outre subi des recharges de son sol, entraînant un rehaussement progressif du niveau de circulation d'une quarantaine de centimètres (fig. 212).

Les modifications dans la chaufferie L126

La suppression du grand foyer St 108, censé desservir la salle octogonale L115, constitue l'une des principales modifications du système de chauffage du *balneum*; en dépit d'un agrandissement considérable de son aire de chauffe, celle-ci a peut-être

été jugée encore insuffisante ou peu appropriée dans l'hypothèse d'un changement important de l'équipement du local octogonal. À moins d'envisager l'abandon pur et simple du chauffage de ce local, hypothèse néanmoins peu probable au regard de l'accumulation des défournements qui a succédé à ce foyer, celui-ci a pu être remplacé par un alandier aménagé directement sous la plate-forme de la chaudière présumée, et accolé au socle de l'hypothétique réservoir St 89. D'autre part, nous imaginons mal cette fonction assumée par le nouveau foyer excentré de plus petite envergure, établi deux mètres plus à l'est que le précédent (fig. 211: St 110a). Ces déductions ne peuvent malheureusement se vérifier par des données objectives du terrain en raison du remaniement complet du sous-sol provoqué par la récupération des installations de la chaufferie.

Suppression du chenal St 109 et aménagement d'un nouveau sol

Le chenal d'évacuation des cendres (fig. 211: St 109) a lui aussi été supprimé et son remplissage a été scellé par une chape d'assainissement en mortier de chaux. Celle-ci a servi d'assise au nouveau sol de la cour en terre battue et chaulée ainsi qu'au foyer St 110a (fig. 212: c11e-g, St 109 et 110a).

Réparations du collecteur St 78

Quelques fosses ponctuellement recréusées dans les remblais recouvrant l'égout collecteur St 78 sont probablement liées à l'entretien de ce dernier, pour lequel on a eu recours au remploi d'éléments architecturaux (*tegulae* et placages de calcaire) qui ont remplacé certaines dalles de couverture de l'agencement initial.

Réaménagements partiels du *balneum*

Les quelques vestiges de briques et carreaux de terre cuite rubéfiés présents dans la couche d'assainissement de la cour de service témoignent des réparations de l'infrastructure des pièces thermales. Les mêmes constatations ont été faites à l'intérieur de la chaufferie L119 du *caldarium* L112. Quelques indices signalent également que ces transformations ont aussi touché l'agencement interne du complexe balnéaire.

Le décor architectural

Le témoignage de la rénovation ou réfection partielle des ensembles décoratifs des pièces du *balneum* est indirectement fourni par les rares mais précieux vestiges architecturaux réutilisés pour les nouvelles installations de la cour et par ceux contenus dans le remplissage du chenal St 109, tels des fragments de placage en calcaire et un élément d'*opus sectile* en marbre importé³.

Modification du système de vidange du bassin froid L114

Les traces de réfection décelées sur le parement interne du mur est de l'hémicycle L113, à hauteur du bassin froid contigu L114, correspondent à l'obturation d'un premier conduit de vidange de ce dernier qui se déversait dans la canalisation collectrice St 85 (fig. 211: St 86). La large cassure du mur provoquée par l'arrachage du conduit a été colmatée au moyen d'un blocage de moellons grossièrement jointoyés et d'un crépi au mortier de tuileau (fig. 187).

Cette modification du système de vidange du bassin a dû impliquer la mise en place d'un nouveau canal d'évacuation des eaux, qui pourrait correspondre à l'«*espèce de cheminée non explorée*» que mentionne A. Rosset sur un de ses croquis de fouilles (fig. 193: X)⁴. Apparemment déjà récupéré avant l'établissement de sa documentation en 1911, ce conduit est schématiquement reporté sur le plan d'ensemble de 1912 (fig. 194). Les résidus de béton de tuileau découverts en 1990 au sommet de l'arase du mur pourraient correspondre à l'empreinte laissée par la base de ce conduit ou canal installé sur le bouchon de maçonnerie, en limite de la margelle ouest du bassin. Ainsi, l'utilisation d'un béton d'étanchéité pour cette réfection serait-elle justifiée par l'installation d'un nouveau système de vidange apparemment au même emplacement que le précédent.

³ Ensembles 88/7306 et 90/8124-16. Cf. vol. 2, p. 57.

⁴ Archives MRA. Croquis daté du 29.1.1911.

Étant donné l'état de conservation des vestiges, il est difficile de mesurer l'impact de cette transformation sur l'agencement de la pièce froide et de son bassin. Les indications fournies par la documentation ancienne laissent néanmoins penser que ce bassin est demeuré en service après la modification apportée à son système de vidange.

Les réfections apportées au bâtiment d'angle méridional R

Les traces de réfection relevées à l'intérieur du bâtiment d'angle méridional R se limitent à une seule de ses salles partiellement dégagées (fig. 210: L84), qui a bénéficié d'un nouveau sol de *terrazzo* se superposant au précédent, ainsi que d'un nouveau revêtement mural. C'est probablement au cours de ces travaux qu'a été désaffectée la canalisation (fig. 210: St 70) courant à l'intérieur du vide sanitaire qui sépare la fermeture méridionale de la cour O des pièces situées à l'arrière de ce bâtiment.

Rajout de contreforts dans la partie sud de l'annexe J

L'angle sud-ouest de la cour trapézoïdale, au sud de l'annexe J et à l'arrière du bâtiment R (fig. 210: L80), a connu l'adjonction de deux nouveaux massifs maçonnés⁵ entre les piles de contrefort du mur de fermeture sud (M65) pour encadrer la cheminée d'angle présumée et son conduit de chaleur (St 69). En s'apposant à ce canal à fond de *tegulae*, l'un de ces deux massifs est apparemment venu désaffecter l'agencement initial, sans qu'il soit possible de dire si ces massifs ont appartenu à un dispositif ayant continué d'assumer la même fonction.

Les aménagements de la cour O

Cette phase de réfections pourrait également avoir inclus l'adjonction des deux massifs dallés repérés en bordure du caniveau du portique de l'aile longitudinale K (St 74 et 75), comme semblent l'indiquer la nature même de ces dallages, aménagés à l'aide de dalles de grès manifestement en remploi, ainsi que les données altimétriques fournies par les fouilles de 1971, qui suggèrent une mise en place du massif St 75 postérieure au sol de la cour⁶.

Dans la partie opposée de cette même cour, le foyer domestique (St 72) qui flanquait à l'est le bâtiment R comportait plusieurs traces témoignant de la réfection de sa sole et de ses parois (fig. 162). Celles-ci incluaient plusieurs vestiges architecturaux, dont deux éléments de fût de colonne en calcaire qui ont été utilisés pour constituer les supports de sa couverture⁷.

Enfin, on ne peut exclure que les réfections disparates regroupées sous l'état 4B puissent être contemporaines d'un réaménagement de la voirie méridionale (Z), sous la forme d'une recharge de sa chaussée.

Datation

L'édifice résidentiel occidental

Nous tenons d'emblée à préciser que les modifications constatées pour l'édifice résidentiel occidental, à savoir la réfection du portique oriental de son péristyle D et la suppression d'un *prae-furnium* de la salle chauffée du corps principal A, sont dépourvues de tout marqueur chronologique; elles ne figurent ici qu'à titre d'hypothèse, leur appartenance aux ultimes transformations de l'état 4C ne pouvant être exclue. Le seul critère, certes discutable, qui autorise à les rattacher à ce programme de premières transformations est le fait qu'elles s'apparentent plutôt à des réfections d'entretien soignées et à des rénovations qu'à des agencements frustes à caractère utilitaire, annonciateurs d'une période de déclin et caractérisant les réfections de la phase suivante.

Le complexe architectural oriental

Concernant les massifs dallés St 74 et St 75 de la cour trapézoïdale O, nous aboutissons au même constat que pour les modifications enregistrées dans le secteur ouest.

5 L'une de ces piles incluait dans son blocage un fragment de vasque de calcaire en remploi (inv. 95/9920-1). Cf. vol. 2, p. 26 et 36, fig. 15, n° 59.

6 Cf. *supra*, p. 179.

7 Inv. 95/9932-1 et -2. Cf. vol. 2, p. 26, nos 64-65.

Le mobilier issu des niveaux liés aux réaménagements de la partie sud-ouest de l'annexe J et du bâtiment R⁸, ainsi que celui provenant du comblement de la canalisation du vide sanitaire St 70⁹, autorisent à placer les réfections de ces unités architecturales dans la première moitié du III^e siècle¹⁰.

Le matériel récolté dans les recharges supérieures de la chaussée méridionale Z¹¹ se situe également dans la même fourchette chronologique¹².

Les réfections relatives aux aménagements de la cour de service L125a de l'aile thermale LM et de l'infrastructure de cette dernière¹³ sont les éléments les mieux insérés du point de vue stratigraphique (fig. 212) : les niveaux d'assainissement de la cour et de mise en place des nouvelles installations sont cependant associés à un mobilier céramique s'inscrivant dans une fourchette chronologique large allant jusque dans la première moitié du III^e siècle ap. J.-C.¹⁴, qui ne se différencie guère de la datation obtenue pour les premières activités (état 4 A) dans le secteur thermal et ses services.

Le mobilier provenant du niveau de marche de la cour de service L125a¹⁵ et des défournements¹⁶ associés à cette phase se situe également dans cette même fourchette (fig. 212 : c11c-e et St 110a). Une monnaie de 207 ap. J.-C. a en outre été récoltée dans la première couche d'utilisation du foyer St 110a¹⁷; cette découverte vient confirmer que l'aile thermale était en fonction durant la première décennie du III^e siècle au plus tard.

8 Ensembles 95/9919-9920, 9932, 9936-9937.

9 Ensemble 96/9958.

10 Cf. vol. 2, p. 187-189.

11 Ensemble 96/9942.

12 Cf. vol. 2, p. 187-189.

13 Ensembles 88/7306, 90/8127-8128, 8179.

14 Cf. vol. 2, p. 187-189.

15 Ensemble 90/8129.

16 Ensemble 90/8180.

17 Inv. 90/8180-1. Cf. vol. 2, p. 353 et 357, n° 18.

